

## CAS HES-SO

# Protection de l'enfance et de l'adolescence 2019

**Analyser, situer, questionner les systèmes d'intervention  
dans le champ de la protection de l'enfance.**



## Introduction

La protection des enfants et des adolescent-e-s est plus que jamais au cœur des préoccupations des politiques et des acteurs médico-psychosociaux et nécessite une appropriation spécialisée par les professionnel-le-s qui travaillent auprès de mineur-e-s. C'est la raison pour laquelle les interventions doivent sans cesse, comme le prévoit la Convention des Droits de l'Enfant, maintenir l'équilibre entre le principe de précaution et celui de responsabilisation et d'autonomie des acteurs, ainsi qu'entre le concept de soutien et celui du contrôle via les politiques publiques fédérales et cantonales.

Le CAS permet aux participant-e-s d'appréhender les contextes dans lesquels s'exerce l'intervention en protection de l'enfance, ainsi que les facteurs de vulnérabilité des mineur-e-s et de leur famille. Il amène également des outils d'analyse pour réfléchir de manière éthique sur l'action professionnelle, le rôle, la fonction, et sur les relations avec les autres professionnel-le-s appelé-e-s à intervenir.

Le CAS en protection de l'enfance et de l'adolescence peut être complété d'un DAS / Diploma of Advanced Studies de spécialiste en protection de l'enfance et de l'adolescence, qui permet d'approfondir et de consolider les connaissances acquises dans le CAS et met un accent particulier sur l'analyse de pratique. Le travail de diplôme permet à chaque participant-e de se confronter à la communication scientifique dans le domaine des sciences humaines.

## Objectifs

Le CAS est destiné à des professionnel-le-s souhaitant :

- S'approprier les principes et fondements qui façonnent le cadre des interventions.
- Découvrir, partager et confronter des dispositifs et des pratiques.
- Intégrer les dimensions éthiques de l'intervention et identifier les acteurs : fonction, rôle et valeurs.
- Acquérir des connaissances fondamentales en matière de protection des mineur-e-s et de soutien à la parentalité.
- Mener des projets de promotion et de prévention dans le domaine de la protection des mineur-e-s.
- Développer des techniques spécifiques de travail en réseau.
- Mettre en pratique des outils d'analyse de l'intervention en protection de l'enfance et de l'adolescence.

## Titre délivré

### CAS (Diploma of Advanced Studies) HES-SO

#### 15 ECTS

Une attestation de participation est délivrée aux participant-e-s inscrit-e-s à un ou des modules. Les crédits ECTS des modules sont octroyés si le/la participant-e a répondu aux exigences d'évaluation.

## Public

La formation favorise l'hétérogénéité du public : social, psychosocial, éducatif, sanitaire, scolaire, judiciaire... Elle s'adresse à des professionnel-le-s qui se destinent à devenir des ressources spécialisées et diplômées de niveau HES pour les services, institutions, fondations, administrations publiques, ONG et agences internationales, cabinets et dispositifs spécialisé-e-s dont l'action a un lien avec le soutien, l'appui, la protection des mineur-e-s. Certain-e-s participant-e-s sont des collaboratrices et collaborateurs des services de protection des mineur-e-s des cantons romands.

## Compétences visées

### Dimension analytique des pratiques

Découvrir, partager et confronter des dispositifs et des pratiques en protection de l'enfance et de l'adolescence présentés par des professionnel-le-s invité-e-s ou par les participants-e-s.

### Dimension méthodologique

Intégrer les dimensions éthiques de l'intervention en protection de l'enfance et de l'adolescence et identifier les actrices et acteurs, leur fonction, leur rôle et leurs valeurs.

Analyser et s'interroger sur sa pratique, confronter cette analyse avec celle des autres participant-e-s et des professionnel-le-s invité-e-s.

### Dimension cadre de référence

S'approprier les principes et fondements des normes sociales, politiques et juridiques, passées et présentes, locales et internationales, qui façonnent la famille et le cadre d'intervention en protection de l'enfance et de l'adolescence.

Découvrir et consolider des éléments théoriques d'intervention auprès des mineur-e-s et de leur entourage familial, social et institutionnel.

## Organisation et contenu

### **Module 1 : Faire famille aujourd'hui – 4 ECTS**

Approfondir les aspects historiques, sociologiques, et psychologiques de la famille et du concept de parentalité.

### **Module 2 : La notion de mineur en danger et son évaluation – 4 ECTS**

Percevoir les vulnérabilités dans le champ de la protection de l'enfance, évaluer des situations familiales, recueillir la parole de l'enfant et travailler avec des mesures de contrainte.

### **Module 3 : La mise en œuvre des mesures en protection de l'enfance – 4 ECTS**

Travailler avec les familles, soutenir la parentalité, placer ou trouver d'autres alternatives, travailler en réseau, utiliser les recherches et les innovations en la matière.

### **Module 4 : Analyse des pratiques d'intervention – 3 ECTS**

Partager avec les pairs ses expériences, ses situations, ses outils, accompagné-e par les diplômé-e-s du DAS HES SO de Superviseur-e dans le domaine de l'action sociale, éducative, psychosociale et de la santé.

## Suivi modulaire

Les modules validés sont acquis pour une prochaine édition de la formation, sous réserve de modifications notoires du plan de formation.

Le module 2 est proposé en formation courte, notamment pour les collaborateurs des services de protection de l'enfance.

## Conditions d'obtention du titre

- Avoir suivi de façon régulière les sessions de formation (à 80% au moins).
- Avoir obtenu la validation des 4 modules de formation, selon les exigences consignées dans le règlement d'études (les modalités de validation seront précisées en début de formation).
- Avoir payé la totalité du coût de la formation.

---

## Calendrier

### Durée

16 jours de cours répartis sur 10 mois

### 2019

---

17 et 18 janvier	11 et 12 avril	29 et 30 août
14 et 15 février	23 et 24 mai	26 et 27 septembre
15 mars	14 juin	17 et 18 octobre

## Lieu de formation

HETS – Genève

Fribourg pour le module 2, selon la provenance des participant-e-s

## Conditions d'admission

- Disposer d'un titre d'une haute école en travail social ou jugé équivalent.
- Il est possible de demander une reconnaissance d'acquis pour l'obtention d'équivalence des modules.
- Les personnes qui ne sont pas titulaires d'un diplôme d'une haute école peuvent être admises au Certificat si elles fournissent d'une autre manière la preuve de leur aptitude à suivre les cours. Le règlement précisant les conditions de validation des acquis est disponible au secrétariat.
- L'admission se fait sur dossier.

## Frais d'inscription et de formation

Finance d'inscription : **CHF 200.-, non remboursable.**

Coût de la formation : **CHF 5'125.-** payable avant le début de la formation.

## Chèque annuel de formation

Les participant-e-s genevois-e-s et de France voisine peuvent bénéficier du « chèque de formation » sous certaines conditions. Informations et demandes auprès de l'Office

pour l'Orientation, la Formation Professionnelle et Continue (OFPC) ou sur le site [www.geneve.ch/caf](http://www.geneve.ch/caf).

Les participant-e-s sont personnellement responsables du paiement de leur formation, indépendamment du fait qu'ils-elles reçoivent ou non des subsides.

## Modalités d'inscription

**Délai : 16 novembre 2019**

Les candidats versent, en même temps, la finance d'inscription de CHF 200.-.

Inscription et paiement des frais d'inscription en ligne :

[www.hesge.ch/hets/formation-continue/cas-protection-enfant](http://www.hesge.ch/hets/formation-continue/cas-protection-enfant)

## Comité pédagogique

Pierre-Yves Aubert, chef de service au Service de protection des mineurs de Genève (SPMI).

Claude Blanc, enseignant à la Haute école de travail social de Fribourg.

Yves Delessert, enseignant à la Haute école de travail social de Genève.

Béatrice Lambert, enseignante à la Haute école de travail social de Fribourg.

Stéphane Michaud, enseignant à la Haute école de travail social de Genève.

## Partenaires

HETS Genève

HETS Fribourg

Service de protection des mineurs de Genève (SPMI)

---

## Responsable du programme

Yves Delessert

[yves.delessert@hesge.ch](mailto:yves.delessert@hesge.ch)

## Contact

Secrétariat de la formation:

Véronique Farina

[veronique.farina@hesge.ch](mailto:veronique.farina@hesge.ch)

Tél. 022 388 95 12

Haute école de travail  
social de Genève, CEFOC

Rue des Voisins

1205 Genève

Tél. 022 388 94 30

[www.hesge.ch/hets/cas-protection-enfant](http://www.hesge.ch/hets/cas-protection-enfant)

L'ensemble des activités de formation continue de la HES-SO Genève est certifié EduQua.